

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 octobre 2022

Secrétaire de séance : madame Frédérique Fontaine
n°05.10. 12.12.

Convention d'occupation de locaux municipaux

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention remise à jour qui encadre les modalités de déroulement de la permanence hebdomadaire de **L'UTPAS (Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale)**.

Elle pourrait être reconsidérée en fonction de l'évolution sanitaire due à l'épidémie de covid 19.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
adhère à la proposition de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

La secrétaire de séance,
Frédérique Fontaine.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Publié sur le site internet le : **28 octobre 2022**

Envoyée et reçue au contrôle de l'égalité le : **26 octobre 2022**